



APPEL À CANDIDATURES 2024/2025

EN VUE DE L'ENGAGEMENT
DE JEUNES SAPEURS-POMPIERS



Le jeune doit résider sur le territoire de la commune où est implanté le Centre de Secours qui engage.

Retrait des dossiers :

mercredi 3 avril 2024

Date limite de dépôt des

dossiers de candidatures :

vendredi 3 mai 2024

à 12h00 dans le Centre de

Secours recruteur.

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Guyane (UDSPG) en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Guyane (SDIS) engage des jeunes pour les centres de secours de **Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Kourou, Saint-Laurent du Maroni** et de **Mana** nés entre le 01/01/2009 et 31/12/2010.



Contact :

UDSP Guyane

Tél : 0594 350886

u.d.s.p973@wanadoo.fr

**Centre de secours principal de Cayenne
Boulevard Mandela**

